

Liège

Accent nature...

Itinéraires pédestres
à la découverte des espaces verts

4 De Fayen-Bois à Angleur



Ville de Liège

Échevinat de l'Urbanisme, de l'Environnement et du Tourisme

Cette publication est réalisée dans le cadre du Plan Communal de Développement de la Nature (P.C.D.N.).

La Ville de Liège et ses partenaires (associations, écoles, particuliers...) unissent leurs forces pour mettre sur pied des actions destinées à protéger, restaurer et gérer le patrimoine naturel liégeois.

Il s'agit de favoriser le maintien ou le développement d'un "maillage vert" le plus dense possible, tout en sensibilisant le grand public aux richesses naturelles de notre environnement immédiat.

Pour plus d'informations sur les activités du PCDN, faites-vous connaître !

Réseau écologique ? Maillage vert ?

Dans les zones urbanisées et où l'utilisation du sol est intense, les milieux susceptibles d'accueillir la vie sauvage sont de plus en plus supprimés, altérés, éloignés les uns des autres et séparés par diverses « barrières » : immeubles, routes, espaces minéralisés... Cette dégradation, ce morcellement limitent le potentiel d'échange et de déplacement des plantes et des animaux, condition indispensable à la survie à long terme de leurs populations.

Créer un **réseau écologique** permet d'apporter une réponse à cette menace pour la biodiversité. Concrètement, il s'agit d'établir ou de rétablir la liaison entre les îlots de nature qui se retrouvent isolés les uns des autres par l'urbanisation. Ces liaisons, dont la trame constitue le **maillage vert**, peuvent prendre de multiples formes : haie vive au bord d'un chemin, mare, alignement d'arbres, talus non fauché, jardin nature admise...

Liège

Accent nature...

Entre Ciel et Eau

Notre itinéraire sera comme une joyeuse partie de toboggan : des marges du pays de Herve, nous dévalerons jusqu'à la Vesdre et l'Ourthe. Puis nous gravirons la partie septentrionale du plateau du Sart Tilman, avant de redescendre jusqu'à la plaine alluviale de la Meuse.

Ce qui nous attend ? Des ciels immenses. De vastes paysages, creusés de vallées, fruits du travail millénaire de l'eau. De très anciens chemins. Des berges tranquilles. Des bâtisses chargées d'Histoire. Et partout, jusqu'au cœur même de sites industriels - certains au passé prestigieux - les multiples formes de la vie sauvage...

Une fois encore, au fil du maillage vert et bleu, nous verrons de nos yeux, entendrons de nos oreilles, toucherons et sentirons combien la nature est omniprésente. Mais elle est aussi tellement fragile ... A nous de veiller sur toutes ces merveilles, pour nous, et pour ceux qui nous suivront !

A cet égard, ne sous-estimons pas l'intérêt des jardins privés. Gérés dans le respect de la nature, ils constituent un réseau non négligeable de refuges pour la biodiversité. Ils sensibilisent aussi nos enfants, en leur offrant mille et une occasions d'entrer en contact avec la nature ...



Suivons le guide...



- De Feyen-Bois à Chênée 📖7
- La Vesdre, l'Ourthe et son canal 📖27
- Vers le parc de Péralta 📖39
- Fréquence des bus 📖45
- 😊 En savoir plus ? 📖46

Carnet d'adresses
Ouvrages recommandés

Le picto 📖 renvoie à un autre guide de cette collection
😊 voir rubrique "En savoir plus" page 46



En voiture, venant de Liège, direction Fléron : rue de Robermont, qui devient plus tard rue de Herve. Juste avant le viaduc de chemin de fer de l'ancienne Ligne 38, prendre à droite la rue Joseph Willem (direction CHU Bruyères)
ou, venant de Liège par le pont de Chênée : rue Neuve, 1° à droite, puis 1° à gauche rue de Gaillarmont.

En bus, ligne 10 (départ gare Léopold) : descendre à l'arrêt Viaduc, et rejoindre la clinique par la rue Joseph Willem
ou ligne 29 (départ place de la République française) : descendre à l'arrêt clinique N-D des Bruyères.

De Fayen-Bois à Chênée

Notre point de départ sera cette fois
la clinique Notre-Dame des Bruyères,
au sommet de la rue de Gaillarmont
(ancienne commune de Chênée).



© J. Fouarge



L'itinéraire de « Liège, Accent nature 2 – de la Chartreuse à Fayen-Bois » prend fin à environ 300 m d'ici, au coin de l'avenue de la Rousselière et de la rue de Herve. Pour enchaîner les deux balades, il suffit aux promeneurs venant de Fayen-Bois de descendre ± 200 m jusqu'au viaduc ferroviaire, puis, juste après celui-ci, de prendre à gauche la rue Joseph Willem en suivant les indications « CHU Bruyères ».

Depuis

1920, la clinique Notre-Dame des Bruyères occupe une place importante dans le paysage médical de la région liégeoise. L'établissement a fusionné avec le Centre hospitalier universitaire (CHU) de Liège en 2002.

Les bâtiments contemporains ont été construits à partir de 1967. Sur la photo ci-contre, prise au début du siècle dernier, on remarque des arbres toujours visibles aujourd'hui, notamment un **cèdre bleu de l'Atlas** (*Cedrus atlantica 'glauca'*). Devant le château, l'étang, entouré de très vieux pieds de **buis** et de **houx**, héberge de nombreux oiseaux d'eau domestiques. Autour de la ferme attenante à la clinique, subsistent encore de vieux vergers.

Quittons le site de la clinique et rejoignons l'entrée en suivant la drève de hêtres.



Les bâtiments les plus anciens furent érigés en 1845, au départ de la « ferme Chabot », dépendance de l'ancien château de Gaillarmont. L'aspect actuel du château date des années 1880, époque où il prendra le nom de « **château des Bruyères** ».



© L. Gilson

Ce site faisait partie, jusqu'au 18^e siècle, du « bois de Breux », qui déroulait ses 3.000 hectares d'Angleur jusqu'à Bellaire ! De cette forêt, ne subsistent que quelques rares vestiges, dont le domaine de Fayen-Bois, tout proche ...

(«2 p.40).

Empruntons, à droite, le dernier tronçon de la rue Gaillarmont, en laissant, à gauche, la rue Joseph Willem.



Buis



Houx



Hêtre

© B. Stracien

Cent cinquante mètres plus loin, au viaduc (rehaussé d'une balustrade en bois, typique des nouveaux aménagements de l'ancienne Ligne 38 en RAVeL), prenons, à droite, la rue Bois Géau (altération du mot wallon *djèyi* : le noyer). Nous quittons l'ancienne commune de Chênée, pour entrer sur le territoire de Beyne-Heusay (le terme "heusay" fait référence au *houx*, qui orne d'ailleurs les anciennes armoiries de cette commune). Rappelons que la Maison des Thermes et Coteaux diffuse un guide de promenade reliant Beyne-Heusay à Chaudfontaine ☺.

150 m plus loin, au bout de la rue asphaltée, montons, à gauche, la rampe qui nous amène sur la Ligne 38, et prenons à droite.



© C. Cléve

Mise en service en 1872, entre autres pour desservir les charbonnages du plateau de Herve, la **Ligne 38** reliait jadis Chênée à Plombières. En déclin à partir des années 30, elle convoya pourtant les voyageurs jusqu'en 1957 et les marchandises jusqu'en 1985. Elle fut fermée en 1986, et l'enlèvement des rails s'acheva en 1992. Désormais intégrée au réseau RAVeL, c'est une des plus belles voies vertes de Belgique, accueillant promeneurs, cyclistes et cavaliers. Un magnifique exemple de réaffectation conciliant mise en valeur du patrimoine, tant historique que naturel, avec les nouveaux besoins de notre société en matière de loisirs « verts ». **Une carte décrivant une balade en boucle de 9 km (à pied ou à vélo), est disponible sur simple demande ☺.**

Dans le jardinet d'une maison voisine, un étonnant conifère nous saute aux yeux. C'est un **araucaria** (*Araucaria araucana*, du nom d'une région chilienne, l'Araucania). Originaire d'Amérique du Sud (Chili, Argentine, Brésil), l'araucaria est couvert de **feuilles** en écaillles triangulaires si acérées qu'aucun animal ne peut l'escalader,



© L. Gilson

L'araucaria : arbre primitif, véritable fossile vivant (l'espèce n'a pas changé depuis le temps des dinosaures), il est repris, depuis 2000, en annexe I (la plus sévère !) des espèces protégées par la CITES (Convention sur le commerce international des espèces menacées de la faune et de la flore sauvages, signée en 1973 à Washington). De tout temps, et encore aujourd'hui, les Indiens mapuches « Pewenche » vivent de la récolte de ses graines qui constituent, sous diverses formes, leur nourriture de base.



© L. Gilson

Araucaria

d'où son nom commun de « désespoir des singes » ... même s'il n'y a pas de singes dans ses contrées d'origine ! L'araucaria est dioïque (fleurs mâles et femelles portées par des pieds différents). Celui que nous admirons ici porte des fruits (**cônes**) : c'est donc un sujet femelle.

Au fil de notre balade, nous rencontrerons sans doute une autre plante originaire, elle aussi (en dépit de son nom), d'Amérique tropicale : le **haricot d'Espagne** (*Phaseolus coccineus*). Cultivé dans nos jardins pour ses jolies fleurs rosées, il s'en évade volontiers pour coloniser les endroits chauds et bien drainés, tels que les ballasts et les remblais pierrieux. Tout au long de l'ancienne voie ferrée, nous pourrions admirer de nombreuses plantes qui apprécient ces milieux secs. Mais

l'ancienne ligne 38 se caractérise aussi par une succession de zones différentes, qui favorise une grande diversité de la flore, et donc de la faune : insectes, reptiles, batraciens, oiseaux et petits mammifères. Grâce à ses tunnels, ses viaducs, ses pierrés, ses fossés de drainage, son tracé encadré de haies et de talus, la voie ferroviaire constitue un élément important dans le maillage écologique. C'est un véritable corridor de dispersion et de liaison, permettant aux animaux et aux plantes de migrer d'une région à l'autre malgré les nombreux obstacles (routes, zones urbanisées, cultures...). Rappelons que la raréfaction et la fragmentation des habitats, ainsi que l'absence de liaisons entre ceux-ci sont considérées par les scientifiques comme les causes majeures du déclin de la diversité de la faune et de la flore.



Feuillage et cônes de l'Araucaria

Haricot d'Espagne



© C. Clouze

Bientôt la vue s'ouvre, à droite, sur un paysage résolument bucolique : vaches au pré, blés et maïs.

C'est le territoire de chasse de la **Buse variable**, souvent houspillée par les **Corneilles noires**. Remarquons au passage comme il a été pris soin des **anciens parapets**, typiques de l'art ferroviaire, soigneusement restaurés.



Et voici un banc pour souffler un peu...



© C. Clouze



© B. Stassen





© C. Clouse

Reprenons notre route.

Nouvelle **ouverture du paysage**, où nous pouvons nous amuser à repérer au loin, sur le plateau du Sart Tilman, la tour du Bol d'Air (dont le sommet culmine à 478 m !), ou la tour Belgacom. Plus près de nous, nous apercevons, sous un angle inédit, la clinique Notre-Dame des Bruyères. A nos pieds, un biotope intéressant par la diversité de ses « étages » de végétation : fond couvert d'orties (un régal pour les papillons et les oiseaux !) d'où émergent quelques frênes, chênes et châtaigniers. Au second plan, sur une pente bien exposée, un verger rappelle la proximité du pays de Herve.

Quelques pas plus loin, à gauche, voici un festival de fleurs mellifères s'épanouissant en été : le bleu de la **campanule à feuilles rondes** (*Campanula rotundifolia*), de la **vipérine** (*Echium vulgare*) et de la vesce à épis (*Vicia cracca*), forme un joli contraste avec le jaune de la **tanaisie** (*Tanacetum vulgare*), le blanc de la **carotte sauvage** (*Daucus carota*) et le rose intense du **chardon crépu** (*Carduus crispus*). Nous découvrirons bientôt, à gauche, un jardin d'eau d'inspiration orientale, intégrant le cours naturel d'une des sources du ruisseau du Fond de Neufcour, tout proche. Plus loin, à droite, un talus est abondamment couvert de **houblon**, sans doute des pieds mâles, car ils ne portent pas de fruits (cônes). Quelques mètres encore, et nous admirons comment un courageux jardinier



© C. Clouse



© B. Stassen



© C. Clouse



Tanaisie et campanule

Vipérine

Carotte sauvage

Chardon crépu



a su tirer parti de la forte pente par l'aménagement d'une succession de **terrasses**.

Nous voici en vue d'un **pont-route** en briques rouges, ouvrage d'art caractéristique des voies ferroviaires. Juste après être passés dessous, grimpons, à droite, l'escalier (ou la rampe) pour rejoindre la route asphaltée (rue Neufcour). Nous longeons ici le bois de Beyne (privé et gardé) qui descend jusqu'au ruisseau du Fond de Neufcour. Remarquons la variété des éléments du réseau écologique : arbres feuillus de la Ligne 38, haies vives bocagères composées d'essences indigènes, pessières (bois plantés d'épicéas), lisières de buissons et ourlets de

plantes herbacées attirent une faune riche et variée.

Et voici l'imposant château de Neufcour et sa drève de **marronniers**. De style Renaissance, il fut édifié, dans la seconde moitié du 17^e siècle, sur l'emplacement d'un manoir dont l'existence est attestée dès les alentours de l'an 1500.

L'ancienne « seigneurie de Petit-Beine » (château, parc de plus de 70 hectares, fermes et dépendances) fut acquise, en 1915, par la société anonyme des Charbonnages de Wérister, qui, à l'époque, fit restaurer les bâtiments. Mise en vente en 1982, la propriété appartient depuis 1986 au Consul honoraire de la République de Corée du Sud.



Houblon



Pont-route



Marronnier

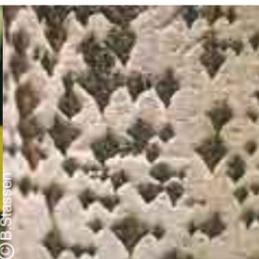


La **maison** située en face du château est couverte de vigne vierge : encore un micromilieu accueillant pour les insectes et les oiseaux ! Quelques mètres plus loin, un banc, voisin d'un **peuplier tremble** (*Populus tremula*), nous accueille pour une petite pause. Le peuplier tremble, dont l'écorce se pare de losanges noirs, est un amoureux de la lumière. Ses feuilles presque rondes et crénelées s'agitent au moindre souffle. Que voilà une musique apaisante ...

Parvenus au terme de la rue de Neufcour, tournons à droite, rue Sainte-Anne.

À gauche, nous apercevons le **terril**, aujourd'hui pratiquement rasé, de l'ancien charbonnage de Wérister (1874-1969). Les zones les plus dégarnies de cette friche industrielle en cours de végétalisation hébergent l'**Alouette lulu**, aujourd'hui protégée en raison de sa raréfaction, due à la disparition de ses habitats et à la tenderie. L'**Hypolaïs ictérine**, elle aussi protégée, se cache dans les hauts buissons bien fournis, d'où elle émet, en juin, son chant étonnant, pot-pourri rapide et désordonné. Sa cousine la **Fauvette grissette**, quant à elle, préfère la végétation basse. Toutes deux sont régulièrement observées dans ces parages.

Les corniches des maisons accueillent des nids d'**Hirondelles de fenêtre**. Sur le territoire liégeois, des colonies de cette espèce sont présentes à Chênée, à Jupille, à l'ancienne caserne Fonck, et, surtout, au palais des Princes-Evêques... Les haies abritent aussi des colonies de **Moineaux domestiques**, espèce elle aussi en régression alarmante (☛2 p.16).



Peuplier tremble

Terril de Wérister

© L. Gilson

© J. Fouarge



Alouette lulu



© J. Fouarge

Fauvette à tête noire

© C.-H. Born



Hypolaïs icterine

© J. Fouarge



Fauvette grisette



© J. Fouarge

Linotte mélodieuse

© J. Fouarge



Hirondelle de fenêtre

Ouvrons
nos
oreilles...



© A. Bailleux

Moineau domestique

Accompagnés, peut-être, par le chant de la **Linotte mélodieuse** ou de la **Fauvette à tête noire**, nous abordons une zone de cultures (froment, maïs). Le paysage s'ouvre largement. Nous apercevons au loin, pour la première fois, la **basilique de Chèvremont**, bâtie en 1877.

(elles témoignent de la qualité biologique d'un milieu). A la fin de l'été, nous aurons plus d'une fois l'occasion de les entendre au fil de notre promenade ...

Une remarquable haie d'**érables champêtre** (*Acer campestre*), puis une véritable **muraille de houx** (*Ilex aquifolium*) témoignent de l'ancienneté de ce cheminement.

**Descendons toujours tout droit.
Quel paysage !**



© L. Gilson
La basilique de Chèvremont

Le site de la colline de Chèvremont, célèbre pour ses pèlerinages, est classé depuis 1976. Ce paysage à caractère rural et bocager, serti de zones forestières, fait partie d'une des zones les plus intéressantes du réseau écologique de la commune de Chaudfontaine (zone « centrale » au Plan communal de Développement de la Nature et site Natura 2000).

Les accotements bien ensoleillés abritent **sauterelles** et criquets, dont les stridulations emplissent l'air estival. C'est notamment grâce à leurs chants que les entomologistes peuvent différencier les espèces. Ces insectes de l'ordre des Saltoria (du latin *saltare* = sauter), appelés aussi « orthoptères » sont des espèces bio indicatrices



© L. Gilson

L'échancrure de la vallée de la Vesdre, dominée par Chèvremont, et, plus à l'Ouest, celle de l'Ourthe ; tout au loin, droit devant, la lande de Streupas, espace dénudé bien visible au milieu des bois de feuillus du Sart Tilman ... Dans l'échancrure de la Vesdre, au pied du versant boisé de Chèvremont, on devine l'arondi blanc de la pharaonique entrée du tunnel du TGV vers Soumagne ; vers la droite, on peut aisément suivre le tracé des voies, délimité par les murs anti-bruit. Cette ligne, tronçon oriental du TGV Bruxelles-Cologne, devrait être opérationnelle fin 2007.

Et voici, à droite, la ferme Sainte-Anne, puis, après une remarquable haie de **ronces** (*Rubus* sp.) couverte de mûres, la **Croix des Français** et la **chapelle Sainte-Anne**.



© B. Stassen

Flanquée de quatre vénérables tilleuls – il y en avait cinq à l'origine -, cette chapelle dédiée à sainte Anne d'Auray date de 1889. Elle honore la mémoire de cinq soldats bretons, tombés à cet endroit en 1794, vraisemblablement lors de combats d'arrière-garde contre les Autrichiens en retraite. Le site est classé depuis 1945.



© C. Close



© L. Gilson

Sauterelle



Haie de houx



© B. Stassen

Erable champêtre



Ronce



© C. Close

Poursuivons notre progression.

Le chemin devient caillouteux. Nous approchons du royaume des chênes, annoncé par quelques sujets d'abord disséminés. Au pied de l'un d'eux, plein Sud, observons la **germandrée scorodoine** (*Teucrium scorodonia*). Ses feuilles ressemblent à celles de la sauge ; ses fleurs discrètes, mellifères (on l'appelle en wallon « *té d'abèye* »), subsistent toute

l'année. Ainsi, ses graines nourrissent les oiseaux en hiver. On dit que jadis, les oiseleurs utilisaient celles-ci pour appâter les bouvreuils. Quelques pas plus loin, au pied du talus, poussent le **serpolet commun** (*Thymus pulegioides*), ainsi que l'**épervière piloselle** (*Hieriacium pilosella*), utile contre la goutte et les calculs urinaires.

Le **chêne** est de plus en plus présent. Nous approchons d'ailleurs du territoire de l'ancienne commune de Chênée ... qui, aux dires de certains, lui doit son nom ! A droite, dans la pessière, nous entendrons peut-être le chant fin et répétitif du **Roitelet huppé**, ou de son parent, le **Roitelet triple bandeau**. Ces oiseaux tout mignons nichent exclusivement dans les conifères. Minuscules (9 cm, 5-6 grammes !), ce sont les plus petits oiseaux d'Europe.



Germandrée scorodoine



Serpolet commun



Épervière piloselle



Chêne pédonculé

© B. Stassen



© C. Close

Nous arrivons en
vue des premières
maisons.



Roitelet huppé

En face du n° 135, un sentier s'ouvre, à droite, en angle aigu. Empruntons-le : il nous fera traverser un petit bois longeant des prairies. La chênaie est ici

mélangée à quelques autres essences feuillues, principalement des bouleaux. Certains d'entre eux sont parasités par un champignon lignivore (consommateur de bois), le **polypore du bouleau** (*Piptoporus betulinus*). On se servait jadis de ce champignon pour l'aiguisage des rasoirs, et comme polissant dans l'industrie horlogère. Le polypore provoque une pourriture brune qui finira par



© C. Close



© J. Fouarge

© B. Stassen

Roitelet triple bandeau

Polypore du bouleau

avoir raison de l'arbre. Une fois tombé, ce sont les insectes xylophages (mangeurs de bois) qui achèveront de le décomposer, ramenant les éléments nutritifs à la terre. Ainsi va le cycle de la vie ... Quelques touffes éparses de genêt à balais (*Cytisus scoparius*) indiquent que nous foulons un sol acide.



Quelques maisons, et le sentier rejoint un chemin plus large.

Le **Geai des chênes**, souvent surnommé « le concierge de la forêt » ne manquera pas de signaler notre présence par son cri sonore. C'est un grand amateur de glands. Souvent, il en remplit sa poche buccale, puis s'en va à la recherche d'un petit coin pour les décortiquer bien à l'aise. Il cache ses surplus, et parfois les perd de vue, favorisant ainsi la dispersion de son arbre favori.

Nous aboutissons face à l'entrée du cercle équestre « Le Kentucky ». Et voici encore un panorama. Droit devant, nous distinguons la Citadelle. Plus à gauche, Cointe et le pont de Liège... Mais nous n'avons encore rien vu !

Prenons, à gauche, le chemin qui monte.

Revoici Chèvremont et la vallée de la Vesdre. Au croisement, prenons à droite, en suivant les vieux pavés, la rue « Aux Piedroux » (altération par le cadastre français, au début du 19^e siècle, du wallon « À Pierdoux » - « Aux perdus », allusion au caractère isolé du lieu à cette époque).

Une petite pause sur le banc, pour admirer le panorama ? Sinon, nous aurons tout le loisir le détailler au fil de la descente vers le centre de Chênée !

Un peu plus bas, la rue « Aux Piedroux » s'incurve à droite. Suivons sa courbe, en laissant, à gauche, la rue Chaudthier. Nous longeons ici la limite de l'ancienne commune de Vaux-sous-Chèvremont (aujourd'hui Chaudfontaine).

On peut souvent observer, au-dessus des champs cultivés, le **Faucon crécerelle** qui repère ses proies « en faisant le saint-Esprit » : il vole sur place avant de fondre à toute allure, ailes repliées, sur l'un ou l'autre petit rongeur, insecte ou ver de terre



détecté par sa vue perçante. Aujourd'hui plus abondant, ce petit faucon fut le premier rapace diurne à être protégé, en 1956.

Au fil de la descente, amusons-nous à repérer, par exemple, le promontoire boisé du Sart Tilman, la vallée de la Meuse et l'immeuble-barre de la rue Vaudrée, le dôme blanc de la nouvelle gare des Guillemins, la colline de Saint-Gilles... plus près de nous, les anciennes usines de la Vieille Montagne... plus à gauche, Chèvremont, les bâtiments vert clair des usines Magotteaux, le passage de la ligne du TGV au-dessus de la Vesdre... la vallée de l'Ourthe, avec la lande et la faille de Streupas...

La route s'incurve à gauche, à hauteur des vestiges d'un **abri militaire en béton**, avant-poste

de l'ancien fort d'Embourg. Avec celui de Chaudfontaine, il faisait partie, avec dix autres, du dispositif circulaire de la position fortifiée de Liège, qui joua un rôle essentiel au début des deux guerres mondiales.

Nous voici au **croisement** avec le tronçon inférieur de la Ligne 38, avec ses clôtures en bois, typiques des récents aménagements du RAVeL.

Poursuivons tout droit.

Nous distinguons nettement le pont de Lhonneux sur la Vesdre, l'église Saint-Pierre et la flèche de l'hôtel de ville de Chênée. Continuons à descendre ce chemin creux, en admirant les tons subtils de ses talus schisteux couverts çà et là de lichens, de mousses et de fougères.



© L. Gilson



© C. Clouse



© L. Gilson

Abri militaire

Croisement de la Ligne 38

**Nous voici au croisement
avec la rue des Haïsses.
Poursuivons tout droit.**

A droite, juste après le n° 66, parmi les houblons, deux très vieux **néfliers communs** (*Mespilus germanica*) voisinent avec une cépée de bouleaux (*Betula verrucosa*). Peu fréquent, le néflier, arbuste indigène de la grande famille des rosacées, mériterait d'être plus fréquemment planté dans nos jardins, en isolé ou intégré dans nos haies. Sa floraison, en mai, est ravissante. Son nom latin, *Mespilus*, vient du grec *mesos*, moitié, et *pilos*, boule, allusion à la forme des fruits qui semblent coupés en deux. Les nèfles se cueillent après les premières gelées, lorsqu'elles sont blettes. Ce blettissement n'est pas un pourrissement, mais une fermentation qui améliore le goût. Les

nèfles font d'excellentes marmelades, seules ou mêlées à d'autres fruits, tels que pommes, poires ou coings. Elles sont aussi utilisées en distillerie et en confiserie.

**Nous atteignons
la rue de Chèvremont.**

A droite, se dresse la « **ferme Goffinet** », ou « ferme de la Haute-Cour, classée depuis 1988. Edifiée au 13^e ou 14^e siècle, complétée au 16^e et remaniée au 20^e siècle, on y aurait rendu la justice sous l'Ancien Régime. Cette bâtisse en moellons de grès et calcaire est surtout remarquable par son donjon-porche, siège d'une ancienne avouerie aux 13^e et 14^e siècles.



Néflier commun en fleurs... en fruits





© L. Gilson

Ferme Goffinet

**Tournons à gauche,
rue du Maréchal-Ferrant, puis entrons,
tout droit, dans la rue du Beau-Site.**

Une trentaine de mètres plus bas,
la rue s'incurve vers la droite.
Quittons-la pour nous engager
dans l'**étroite ruelle** qui, devant
nous, se faufile à travers un
ensemble de pittoresques mai-
sons anciennes. Cette venelle
débouche sur la rue du Réservoir.

**Prenons à gauche
pour poursuivre la descente.
Laissons, à gauche, la rue Foxhalle.**



© L. Gilson

Une vingtaine de mètres plus bas, tournons à droite pour goûter au calme de cette partie de la **rue de l'Église**, sans doute la plus ancienne de Chênée. Le n° 110 porte le **millésime 1648** : c'est ici que s'ouvrit la toute première école de la localité. Le n° 111 porte le **millésime 1729**.



L'**église paroissiale Saint-Pierre** est citée dès le 11^e siècle. L'édifice actuel, achevé au début du 18^e siècle, a remplacé celui qui fut détruit par l'armée française en



1691. Riche d'un exceptionnel mobilier liégeois d'époque, l'église actuelle est classée comme monument depuis 1943.

Outre son intérêt historique, cette église aide à la préservation de la nature en ville ! Elle compte parmi les trois édifices religieux liégeois participant à l'opération « Combes et Clochers », pour laquelle la Ville de Liège a signé une convention avec la Région wallonne en 1996. (Les deux autres sont l'église du Thier-à-Liège et celle de Wandre-Xhavée). Les ouvertures ayant été obturées pour interdire l'accès aux pigeons, des **chiroptières** (ouvertures en forme de fente pour les chauves-souris) et des nichoirs spéciaux permettant la nidification des **Chouettes effraies**, ont été aménagés. L'opération « Combes et Clochers » s'efforce aussi de protéger les colonies de **Martinets noirs** et de **Choucas des tours**.



Chiroptière

Chauve-souris

A partir de la placette arborée qui longe l'église, prenons brièvement à droite pour rejoindre le passage protégé, puis descendons, à gauche, la **rue du Presbytère**, avec sa **chapelle** dédiée à « Notre-Dame de chez nous ». En contrebas, admirons l'**ancien presbytère** classé, bâti à la fin du 18^e siècle (demeure privée).



© L. Gilson



© C. Clouze

Rue du Presbytère

Martinet noir



© C. Clouze

N-D de
chez nous

Chouette effraie



Choucas des tours



© L. Gilson

Ancien presbytère



L'ancienne usine de la Vieille-Montagne

La Vesdre, l'Ourthe et son canal

Au pont de Lhonneux,
traversons le passage protégé
pour rejoindre les berges de la Vesdre.



C'est un

bon endroit pour observer les poissons (goujons, vairons, chevesnes, hotus, gardons...). Les pêcheurs sont d'ailleurs nombreux dans ce coin !

Les plages de gravier en contrebas du pont, égayées par le rose vif de la **salicaire commune** (*Lythrum salicaria*) et de l'**épilobe hirsute** (*Epilobium hirsutum*) accueillent régulièrement **Bernaches du Canada**, **Cygnes tuberculés**, **Canards colverts** et **Mouettes rieuses**.

Le bassin de la **Vesdre** est probablement celui qui fait l'objet de la plus importante épuration collective en Wallonie. Jusqu'à une époque récente, la Vesdre était fortement polluée, autant par les industries que par les eaux domestiques. Ces dernières, via les collecteurs d'Eupen, de Wegnez et de Goffontaine, aboutissent aujourd'hui à une station d'épuration, ce qui a permis une nette amélioration de la qualité des eaux. C'est à Chênée que le bassin de la Vesdre connaît son altitude la plus basse (70 m). La plus élevée se situe au Mont Rigi (680 m).



© L. Gilson

Une fois par an, à l'initiative des Contrats de Rivière de la Vesdre et de l'Ourthe, une opération « Rivière propre » rassemble divers partenaires locaux (sociétés de pêche, comités de quartier, scouts, associations de protection de l'environnement,...). La Ville de Liège apporte son soutien logistique, tant en matériel qu'en personnel. Ces opérations sont la partie la plus visible d'une série d'actions, moins spectaculaires, d'information et de sensibilisation. Les contrats de rivière ont pour objectif, entre autres, l'amélioration de la qualité des eaux, la préservation du patrimoine naturel et la diminution des dégâts dus aux inondations. Pour ce faire, ils assurent la coordination des actions concrètes décidées en concertation entre les différents acteurs du bassin : communes, pêcheurs, agriculteurs, professionnels du tourisme, industriels riverains...



© C. Close



© B. Stassen

Salicaire commune



Epilobe hirsute



© L. Gilson

Bernaches du Canada

Pour continuer notre balade, suivons la berge ombragée de platanes, le long de la place du Gravier.

C'est ici que se tient, chaque mardi, le marché hebdomadaire de Chênée, établi « *So l'gravî* » depuis 1835.

Sur la rive opposée, ce gros bâtiment rouge et bleu est la plus importante des cinq stations de pompage d'eaux usées de l'A.I.D.E. (Association intercommunale pour le démergement et l'épuration des eaux) reliées à la station d'épuration des Grosses Battes. Nous reviendrons plus loin sur ce sujet.

Franchissons la Vesdre en empruntant la passerelle menant au centre commercial.

Au passage, jetons un coup d'œil, en aval, sur un des principaux repères de la localité, **l'ancienne maison communale de Chênée**, inaugurée en 1905. Depuis la célé-

Hotel de ville de Chênée



Mouette rieuse



Franchissons l'Ourthe...

bration de son centenaire, la composition tournante de l'édifice est habilement mise en valeur par des illuminations, réalisées dans le cadre du « Plan Lumière ». (Depuis 2002, Liège fait partie du Réseau international des villes de lumières « LUCI », qui regroupe une quarantaine de villes de quatre continents).

Continuons vers la rue principale (rue de la Station) en longeant les bâtiments commerciaux. Prenons à gauche (repère = abribus) et rejoignons le passage protégé.

Traversons le quai Henri Borguet, puis prenons immédiatement à droite pour traverser la rue de la Station par un second passage protégé.

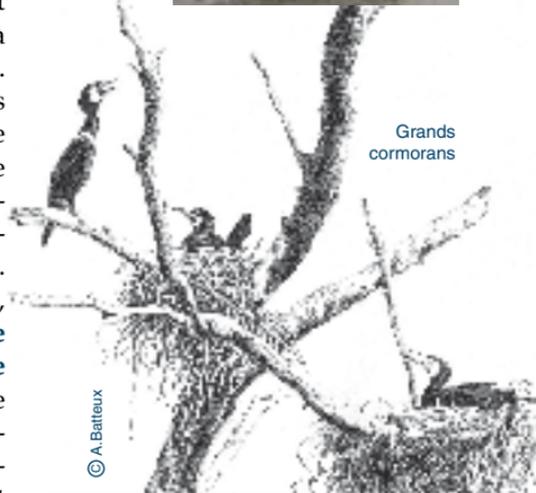
Quelques pas à gauche, avant de prendre, à droite, la direction du pont aux arcades bétonnées qui franchit l'Ourthe.

Dans le cadre du contrat de rivière Ourthe, la Ville de Liège, outre son soutien financier et la gestion des mares et des zones humides situés sur le territoire communal, s'est engagée à effectuer un suivi de la qualité biologique des eaux de la rivière et de trois de ses affluents, les ruisseaux de la Sordeye, du Blanc Gravier et de Kinkempois.

Laissons-nous guider par les traits rouges et blancs du **GR** et descendons l'escalier qui mène à la rive gauche de l'Ourthe. Prenons à gauche, en longeant les hauts bâtiments de l'ancienne usine Vieille-Montagne (aujourd'hui Umicore). Nous arrivons rapidement en vue de l'embouchure du Canal de l'Ourthe. D'ici, nous pouvons observer, sous le pont de Chênée, **le confluent de la Vesdre et de l'Ourthe**. Sur la langue de terre qui s'avance dans l'eau, se rassemblent souvent Cygnes tuberculés, **Grands cormorans** et Mouettes rieuses. Sur les berges, il est parfois possible d'observer des indices de présence du **castor européen**, établi depuis peu dans la basse-Ourthe.



© C. Clouse



Grands cormorans

© A. Batteux

Le **castor européen** est le plus gros rongeur d'Europe (95 à 130 cm, queue comprise, 15 à 30 kg). Exclusivement végétarien, il se nourrit d'écorces d'arbres (principalement de la famille du saule), et de plantes herbacées. Arbres rongés ou abattus signalent sa présence. Il creuse des terriers dans les berges, ou construit des huttes constituées d'amas de branchages colmatés avec de la terre. Jadis chassé pour sa viande, sa fourrure et son castoreum (substance par laquelle il marque son territoire, alors utilisée à des fins thérapeutiques), il s'est éteint chez nous dans le courant du 19^e siècle. Sa réintroduction clandestine, à la fin des années 90, a fait couler beaucoup d'encre ! Si certains redoutent les dégâts qu'il peut occasionner, d'autres mettent en avant son influence favorable sur la biodiversité aux abords des cours d'eau. Quoi qu'il en soit, le castor, aujourd'hui intégralement protégé par le décret « Natura 2000 », se porte relativement bien en Wallonie : en 2005, on évaluait ses effectifs entre 200 et 300 sujets.

© T. Schommers



© C. Close



© C. Close

A nos pieds, la zone de sédimentation est couverte de plantes amies de l'eau : l'envahissante **balsamine géante** (*Impatiens glandulifera*) (K3 p.15-16), le **lycope d'Europe** (*Lycopus europaeus*), le **poivre d'eau** (*Polygonum hydropiper*), la salicaire commune (*Lythrum salicaria*), ou encore le **plantain d'eau commun** (*Alisma plantago-aquatica*). Poules d'eau et canards se réfugient volontiers dans ce fouillis végétal pour y glaner leur nourriture.

Franchissons le canal de l'Ourthe par le petit pont de l'écluse.

Nous ne reviendrons ni sur l'histoire, ni sur les richesses biologiques de ce canal, largement évoqués par ailleurs (K3 p.20). L'Association de valorisation de l'Ourthe et de son canal se prépare à célébrer, en 2007, le 150^e anniversaire de son ouverture ☺.

Nous prenons pied sur l'île aux Corsaires. Tournons à gauche, pour suivre le canal.

Qui dit « corsaire » pense « trésor »... Les trésors de ces lieux sont d'un autre ordre... Nous y découvrirons une flore très rare, dite « calaminaire » (de « *calamine* », un carbonate de zinc exploité jadis comme minerai).



© B. Stassen



Lyclope d'Europe



Poivre d'eau



© O. Gaubert

Plantain d'eau

Ces plantes typiques, appelées métallophytes, exigent des sols minéralisés riches en zinc ou en plomb, à l'exclusion des sols ordinaires. De véritables tapis fleuris rassemblent la **pensée calaminaire** (*Viola calaminaria*), le **tabouret calaminaire** (*Thlaspi caerulescens subsp. calaminare*), le **gazon d'Olympe calaminaire** (*Armeria maritima subsp. halleri*) et le **silène enflé calaminaire** (*Silene vulgaris subsp. vulgaris, var. humilis*). Des insectes peu communs, comme le **petit nacré** (*Issoria lathonia*), un papillon dont la chenille se nourrit de pensées calaminaires, ou le **criquet à ailes bleues** (*Oedipoda caerulescens*), qui apprécie les lieux secs à végétation basse, y trouvent refuge. On peut observer

Les haldes (terris) calaminaires sont très rares dans nos régions. Aujourd'hui propriété de la société Umicore, ce terrain de deux hectares fait l'objet d'un plan de réhabilitation par la Région wallonne. Il a été clôturé et équipé de caillebotis pour canaliser les visiteurs lors des visites guidées. Protégée du piétinement, la précieuse végétation calaminaire recouvrira progressivement toutes les plages de sol nu, préservant du même coup les riverains de l'envol de poussières nuisibles à la santé humaine. Pour mener à bien ce programme de double protection, la société Umicore et l'asbl Réserves naturelles RNOB – Natagora ont signé une convention pour un terme de 50 ans (© Natagora).

ce criquet lorsqu'il s'envole, dévoilant le bleu de ses ailes. Une fois posé, il se fond à son support, bien camouflé par ses couleurs ternes.

En longeant le canal, nous aurons plusieurs fois l'occasion d'observer une plante peu fréquente

La forte teneur du sol en métaux lourds trouve son origine dans les activités de la Société des Mines et Fonderies de Zinc de la Vieille-Montagne. Jusqu'à la fin du 19^e siècle, l'usine a déposé ici des quantités importantes de scories. Cette accumulation de déchets industriels a empêché l'envahissement par les arbres et les arbustes « ordinaires ». En revanche, elle a favorisé le développement d'un habitat semi naturel hors du commun. Et c'est ainsi qu'un site urbain gorgé de pollution est devenu officiellement, le 25 juin 2005... une **réserve naturelle** reprise dans le réseau européen « Natura 2000 » !



© C. Claise



Pensée calaminaire

© J.-M. Michalowski



Tabouret calaminaire

© C. Claise

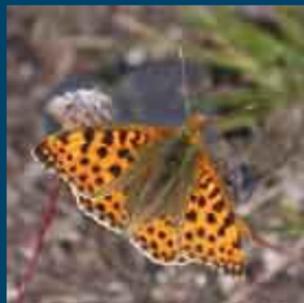


Gazon d'Olympe calaminaire

© C. Claise



Silène enflé calaminaire



Petit nacré

© J.-M. Michalowski



Criquet à ailes bleues

© J.-M. Michalowski

Trésors calaminaires...



dans notre région, la **patience des eaux** (*Rumex hydrolapathum*). Cette plante imposante, qui pousse les pieds dans l'eau, appartient à la famille de l'oseille (les Polygonacées). Sur la berge, la **scrophulaire noueuse** (*Scrophularia nodosa*), avec ses minuscules fleurs brunes en

forme de plume d'étudiant, très mellifères, voisine avec le **bident triparti** (*Bidens tripartita*). Outre les inévitables Mouettes rieuses, Canards colverts et Poules d'eau, et les gracieux **Cygnes tuberculés**, nous apercevrons sans doute le **Grèbe castagneux**, le plus petit de nos plongeurs. Cette petite boule de plumes brunes, toujours en mouvement, se nourrit d'insectes aquatiques, de têtards et de petits poissons. En hiver, il n'est



Scrophulaire noueuse



Bident triparti



Grèbe castagneux

pas rare de rencontrer le Harle bièvre, la Foulque macroule, le Grèbe huppé, ou les Fuligules morillon et milouin (☛3 p.14).

Nous parvenons à hauteur de la station d'épuration des Grosses Battes, gérée par l'A.I.D.E (Association intercommunale pour le démergement et l'épuration des eaux).

Inauguré en 2002, cet important ouvrage épure les eaux usées provenant, en tout ou en partie, de Chênée, Grivegnée, Angleur, Vaux-sous-Chèvremont et Embourg. Les eaux d'égouts sont acheminées grâce à un réseau de plus de 4 Km de collecteurs et de 5 stations de pompage (la plus importante étant, rappelons-le, celle de Chênée). Les eaux sont épurées par un procédé biologique dit « en aération prolongée ». Les matières organiques sont dégradées par des bactéries. Les boues extraites sont ensuite déshydratées. Selon leur composition, elles sont soit mises en décharge, soit traitées à la chaux pour la valorisation agricole. La station des Grosses Battes est, après celle de Lantin et celle d'Embourg, la troisième station d'épuration mise en œuvre dans l'agglomération liégeoise. À terme, celle-ci en comptera cinq (les prochaines étant Hermalle-sous-Argenteau et Sclessin).



© C. Close



Station d'épuration

L'intégration des installations dans l'environnement a été particulièrement soignée. Le choix d'arbres et arbustes indigènes et/ou mellifères témoigne du souci de préserver la biodiversité. Les larges bandes boisées qui entourent le site sont des exemples à suivre ! Noisetiers, frênes, érables, aubépines, symphorines, **amélanchiers**, **fusains d'Europe**, **sorbiers des oiseleurs**, **merisiers**, charmes, prunelliers... Un véritable catalogue des espèces amies des oiseaux et des insectes !



Amélanchier



Fusain d'Europe



Sorbier des oiseleurs



Merisier

© B. Stassen



© B. Stassen



© B. Stassen

Les accotements - fréquentés par plusieurs espèces de papillons, dont le ravissant **argus bleu** (*Polyommatus icarus*) - comptent plusieurs plantes appréciant le soleil : les **mélilots** blancs et **jaunes** (*Melilotus albus* et *Melilotus officinalis*), la **carotte sauvage** (*Daucus carota*), l'**armoise commune** (*Artemisia vulgaris*), la **verveine officinale** (*Verbena officinalis*), le **réséda jaune** (*Reseda lutea*), la **matricaire inodore** (*Matricaria maritima* subsp. *inodora*), l'**achillée millefeuille** (*Achillea millefolium*), le **trèfle des prés** (*Trifolium pratense*), la **molène noire** (*Verbascum nigrum*)... Moins fréquente, la spectaculaire **gaude** (*Reseda luteola*), jadis cultivée pour la production d'un colorant jaune,

dresse bien haut ses épis couronnant des tiges tortueuses. Toutes ces plantes sont mellifères et/ou médicinales. Elles font merveille dans un jardin « nature admise » !

A l'ancienne écluse des Grosses Battes, passons sous le pont de l'autoroute des Ardennes, sans quitter la berge.

Dirigeons-nous vers le **pont bleu** (saluons au passage le souci de conservation et de restauration des **garde-corps** en fonte et fer forgé, aux arabesques évoquant l'Art nouveau) et passons sur l'autre rive du canal.



© J.M. Michalowski

© B. Stassen



Argus bleu

Carotte sauvage

Verveine officinale

Réséda jaune



© L. Gilson

La **maison éclusière** date de 1852, comme ses deux sœurs situées plus en aval (M3 p.24 et 27). Celle-ci se trouvait à 150 m en amont. Elle a été déplacée lors de la construction du pont des Grosses Battes, en 1977. Elle appartient aujourd'hui à un particulier.



© C. Cluse



© C. Cluse

Matricaire inodore



© B. Stussén

Achillée millefeuille



© B. Stussén

Molène noire



© C. Cluse

Gaude



© L. Gilson

Vers le parc de Péralta

Suivons, droit devant nous, la direction de la gare d'Angleur, avec, à l'arrière-plan, le bois Saint-Jacques, prochaine étape de notre promenade.



Chemin

faisant, remarquons, à gauche, une imposante sculpture en acier Corten (un acier empreint de cuivre). L'artiste esneutoise Nic Joosen a représenté le lien entre Liège et la vallée de l'Ourthe, symbolisé par deux mains qui se joignent.

A la gare, dirigeons-nous vers la gauche (repères=panneaux signalétiques Hamoir-Tilff). Les abords de la gare sont couverts d'arbustes indigènes, parmi lesquels le **cornouiller mâle** (*Cornus mas*), trop rarement planté dans nos jardins. Isolé ou intégré dans une haie libre, il offre dès le mois de mars sa **floraison jaune** mellifère, suivie, en septembre, de **fruits rouges** (les cornouilles), de la taille d'une olive. Contrairement aux baies toxiques produites par son parent le cornouiller sanguin (*Cornus sanguinea*), les cornouilles sont comestibles. Elles sont même



© B. Stassen

un vrai régal, crues ou cuites en marmelades !

Les parterres sont investis par la **vergerette du Canada** (*Conyza canadensis*). Originaire d'Amérique du Nord, cette annuelle a été introduite en



© B. Stassen



© L. Glison

Cornouiller mâle, fleurs...et fruits

Vergerette du Canada



Eglise
S'-Remy

**Empruntons le passage protégé
en direction de la pharmacie
et prenons, tout de suite à droite,
la rue des Coudriers.**

Au bout de cette rue, deux bancs nous invitent à faire une pause à l'ombre d'un gros charme. Nous allons pénétrer dans la partie septentrionale du bois Saint-Jacques et de la réserve naturelle du Sart Tilman, la plus vaste réserve naturelle privée agréée de Wallonie.

Europe vers le milieu du 17^e siècle et s'y est rapidement répandue. Les vertus anti-inflammatoires de cette « mauvaise herbe » soulagent les douleurs rhumatismales...

Pièce maîtresse du maillage écologique liégeois, cette réserve, incluse dans le domaine universitaire du même nom, compte 240 hectares. Plus de 90 % de cette superficie sont couverts par une forêt où on laisse la flore et la faune évoluer spontanément. A côté des 29 espèces de mammifères recensées, on peut y observer une grande diversité d'oiseaux, d'insectes et de plantes 😊.

**Passons sous le pont ferroviaire et
traversons la rue du Val-Benoît.
Prenons tout droit, rue de la Vausale.**

**Grimpons les quelques marches
pour rejoindre le sentier.**

Après l'église paroissiale Saint-Remy (1861), nous débouchons sur la place **Andréa Jadoulle**, récemment rénovée.

Remarquons, sur les arbres, les balises du GR. Au printemps, une plume d'**ail des ours** (*Allium ursinum*) diffuse son odeur puissante. Cru ou cuit, ce délice végétal nettoie le corps des toxines de l'hiver !



Place Andréa Jadoulle



Ail des ours

Cette colline boisée sert depuis toujours d'espace vert pour les habitants d'Angleur. C'est pourquoi le Plan communal de Développement de la Nature s'est associé aux diverses actions entreprises en vue de réhabiliter le site, dégradé suite à des abattages sécuritaires pratiqués en avril 2004. La Fondation Roi Baudouin a, elle aussi, soutenu ce projet dans le cadre de l'opération de participation citoyenne « Quartier de vie ».

Ce sentier offre aujourd'hui une **vue panoramique** extraordinaire, d'Embourg ... à la colline de Cointe ! Il est facile de repérer les divers endroits par lesquels nous sommes passés, ainsi que les points forts du paysage liégeois : Belle-Ile, la Chartreuse, les terrils, la Citadelle, le monument interallié de Cointe ...

Poursuivons notre cheminement en suivant les balises du GR.

Nous aurons bientôt une vue exceptionnelle sur deux importants monuments historiques d'Angleur : à nos pieds, la **ferme 1313**, rue Ovide Decroly, et à l'arrière-plan, l'ancien **château Nagelmackers** ou château d'Angleur, dont la façade est située rue Vaudrée.



© L. Gilson

La ferme, dont ne subsiste que l'aile occidentale, fut édifée au 17^e siècle, au départ d'une ancienne demeure médiévale (la Paix d'Angleur, mettant un terme, à Liège, aux longues et sanglantes luttes entre les Grands et les Petits, y fut négociée en 1313). Devenue dépendance du château d'Angleur lors de la construction de celui-ci, classée depuis 1942, la bâtisse abrite aujourd'hui une maison de jeunes. Quant au château d'Angleur, construit vers 1725 en style Louis XIV liégeois, on peut dire qu'il a une histoire mouvementée ! Propriété de la célèbre famille Nagelmackers (banque, wagons-lits) de 1814 à 1882, menacé à plusieurs reprises de destruction, partiellement ravagé par un incendie en 1975, il accueillera bientôt des logements sociaux et des bureaux. Ses façades et ses toitures sont classées depuis 1984.



Ferme 1313 et château Nagelmackers

Poursuivons notre grimpette jusqu'au sommet, et suivons le GR dans sa courbe à 180 degrés vers la gauche.

Après une trentaine de mètres, à la fourche, prenons la branche de gauche en suivant toujours le GR et la **balise du chemin de Compostelle**. Traversons un sous-bois riche en houx (*Ilex aquifolium*), puis montons, à droite, un petit sentier, toujours en suivant le GR. Arrivés à une clairière, le GR et le chemin de Compostelle virent à gauche. Quittons-les et prenons à droite (GR barré) sur une vingtaine de mètres, jusqu'à apercevoir, à droite, une **clairière herbeuse**. Pénétrons-y en nous dirigeant vers son flanc gauche, pour rejoindre le **chemin creux** qui descend, droit devant nous. (Repère = flèche jaune sur un chêne, à gauche de l'entrée du sentier et un peu plus bas sur la droite, le carré rouge du sentier de santé).



© C. Close

Entamons la descente sur le sol au feuilletage schisteux, entre deux talus où les **chênes** aux racines tortueuses composent une ambiance magique. Bientôt, on aperçoit, à gauche, en bas d'une pente abrupte, le ruisseau de la Vaudrée, puis les toitures des maisons de la rue du Vallon.

Ayant rejoint cette rue, prenons à droite.

Au pied de la côte, la rue du Vallon continue vers la gauche : suivons-la jusqu'au bout, puis prenons, à gauche, la rue Sous-le-Bois, qui se prolonge, par une allée asphaltée, jusqu'au bâtiment blanc du hall omnisports d'Angleur.

A l'angle de celui-ci, se dresse un conifère remarquable : un



© L. Gilson

Balise "Compostelle"



Séquoia géant



séquoia géant (*Sequoia sequoiadendron*). Originaire d'Amérique du Nord, où son écorce épaisse et fibreuse le protège des incendies, il peut atteindre des tailles gigantesques. Celui-ci s'élève à une quarantaine de mètres.

Descendons le petit escalier qui nous mènera vers l'**étang** aux berges naturelles, bordé entre autres d'**aulnes glutineux** (*Alnus glutinosa*) (☛ p.10). Nous voici au parc du château de Péralta, dernière étape de notre périple.

Entouré de douves, de chatoyants parterres de fleurs et d'élégants alignements d'arbres et d'arbustes, le **château de Péralta** - jadis dénommé château de Kinkempois - date, pour ses par-

ties les plus anciennes, du 16^e siècle. Plusieurs fois remanié et restauré, acheté en 1935 par l'ancienne commune d'Angleur pour y établir son hôtel de ville, il abrite aujourd'hui l'échevinat des Travaux de la Ville de Liège, la mairie de quartier, ainsi que diverses activités socioculturelles.

Attirés par l'eau, les chauves-souris (Pipistrelle et Vespertillon de Daubenton) chassent dès le crépuscule. On ne le répètera jamais assez : ces petits mammifères insectivores, parfaitement inoffensifs, méritent protection. Très utiles pour l'écosystème, les chauves-souris sont en régression, voire, pour certaines espèces, menacées de disparition. Apprenons à mieux les connaître, pour mieux les aider !

**A bientôt
pour une autre
promenade au fil du
maillage vert !**



L'élément liquide est bien représenté dans ce site classé depuis 1937, qu'on appelle encore aujourd'hui « Théâtre de Verdure ». Les différentes pièces d'eau sont alimentées par le ruisseau de Kinkempois, venant de la colline du Sart Tilman.

D'un coin à l'autre...

Notre balade s'achève. Pour les courageux qui souhaiteraient relier cet itinéraire à celui de « Liège, Accent nature n° 3 – de la Boverie à Cointe », c'est très simple : direction route du Condroz, puis rue d'Ougrée, qui passe sous le viaduc ferroviaire et mène au pont-rail du Val-Benoît. De là, on peut suivre l'itinéraire n° 3, soit en direction de Cointe, soit, à rebours, vers le Palais des Congrès.

Fréquence des bus

De Chênée...

- ✓ **Arrêt pont du Lhonneux (rue du Presbytère)**
Ligne 33 (terminus place de la République Française)
semaine : toutes les 17 minutes
samedis : toutes les 19 minutes
dimanches et jours fériés : toutes les 20 minutes
jours non scolaires : toutes les 20 minutes
- ✓ **Arrêt Chênée-Gare (rue de la Station)**
Ligne 31, 31/ (terminus place de la République Française)
Ligne 30, 30/, 64, 65, 65/ (terminus place de l'Opéra)
semaine : toutes les 11 minutes
samedis : toutes les 14 minutes
dimanches et jours fériés : toutes les 27 minutes
jours non scolaires : toutes les 25 minutes

D'Angleur...

- ✓ **Arrêt place Andréa Jadoulle**
Ligne 26 (terminus place de la République Française)
semaine : toutes les 15 minutes
samedis : toutes les 25 minutes
dimanches et jours fériés : toutes les 26 minutes
jours non scolaires : toutes les 20 minutes
- Ligne 377** (terminus place de l'Opéra)
semaine : toutes les 30 minutes
samedis : toutes les 43 minutes
dimanches et jours fériés : toutes les 90 minutes
- ✓ **Arrêt rue du Vallon (en face du n°22 et de l'école)**
Ligne 26 (terminus place de la République Française)
semaine : toutes les 15 minutes
samedis : toutes les 25 minutes
dimanches et jours fériés : toutes les 26 minutes
jours non scolaires : toutes les 20 minutes
- ✓ **Arrêt Mairie d'Angleur (angle rue Vaudrée - rue du Val-Benoît)**
Ligne 26 (terminus place de la République Française)
semaine : toutes les 15 minutes
samedis : toutes les 25 minutes
dimanches et jours fériés : toutes les 26 minutes
jours non scolaires : toutes les 20 minutes.



Carnet d'adresses

• Association de valorisation de l'Ourthe et de son canal

Rue François Paquay, 38,
4031 Angleur.

04 343 52 55 – 0495 48 22 19

canalourthe@hotmail.com

• Comité de quartier du Bois Saint-Jacques (Angleur)

Jean Chenut, rue du Vallon, 49,
4031 Liège-Angleur

04 365 72 76 (p) – 04 336 72 76 (b)

bois.st.jacques@skynet.be

• Comité de quartier Chênée-Centre

Raymond Drecogna,
rue de Chèvremont, 26,
4032 Chênée

04 367 05 18 – 0485 29 09 89

• Comité de quartier Chênée-Lhonieux

Joëlle Mehlen
0498 69 31 82

cqlhonieux@hotmail.com

• Comité de quartier Chênée-Thiers

Serge Scory, rue Hodeige, 37,
4030 Liège-Grivegnée

04 365 62 62 (p) – 02 773 21 33 (b)

cqct@tiscali.be

• Ligne 38 – balade en boucle 9 Km

René Budo **04 367 30 80**
(ou via le PCDN de Liège)

• Maison du Tourisme des Thermes et Coteaux asbl

Parc des Sources,
4050 Chaudfontaine

04 361 56 30

info@thermesetcoteaux.be

• Natagora Liège

Rue Fusch, 3,
4000 Liège

04 250 95 90

www.natagora.be

• Réserve naturelle du Sart Tilman

04 366 20 44

www.liege.be/reserve-naturelle-sart-tilman
Luc.Schmitz@ulg.ac.be

Ouvrages recommandés

• Cuppens, Alphonse :

« **Angleur autrefois** »

Ed. Noir Dessin Production, 2005

• Lejaxhe, Jean-Louis

« **Chênée autrefois** »

Ed. Noir Dessin Production, 2005

• Carte cyclo-pédestre Liège

(gratuit) **04 222 20 46**

maisondescyclistes.liege@belgacom.net

• « En route vers la Ligne 38 » -

(dépliant gratuit)

Maison du Tourisme du Pays de Liège

Place Saint-Lambert, 35,

4000 Liège - **04 237 92 92**

mtpaysdeliege@prov-liege.be

• Brochure « Au-delà de la Ligne 38 »

- Ed. Les Chemins du Rail -

081 65 75 96

info@cheminsdurail.be

Liège

Ce petit guide est le quatrième d'une collection
qui se complétera au fil des mois.

La prochaine édition paraîtra au printemps 2007.

Si vous souhaitez en être averti(e),
si vous avez envie de participer à des balades guidées
dans les espaces verts de Liège et de sa périphérie,
ou de participer à des actions de sauvegarde de notre
patrimoine naturel, communiquez-nous vos coordonnées.
Vous recevrez régulièrement le « PCDN News »,
qui vous tiendra informé(e) des activités.

ÉCHEVINAT DE L'URBANISME, DE L'ENVIRONNEMENT ET DU TOURISME DE LA VILLE DE LIÈGE

Cellule Environnement

94 Féronstrée 4000 LIÈGE

04 221 93 73 – 04 221 92 41 – 04 221 92 58

Fax 04 221 92 56

celluleenvironnement@liege.be ou pcdn@liege.be

Site de la Ville de Liège : www.liege.be

Texte : Christiane Close (Cellule Environnement)
Photos : A. Batteux, C. Close, R. Dumoulin, J. Fouarge, O. Gaubert,
L. Gilson, J-M. Michalowski, M. Philippot et B. Stassen
Dessins humoristiques : Thierry Schommers (asbl Au bout du crayon)
Dessins : Éducation-Environnement asbl et C-H. Born
Graphisme : Anne Batteux (Éducation-Environnement asbl 04 250 75 12)

Cette brochure est réalisée dans le cadre du Plan Communal de la Nature de Liège (PCDN)
avec l'aide du Ministère de la Région wallonne pour l'Environnement

Editeur responsable : Michel Firket, 32 rue César Franck 4000 LIÈGE.

Au rythme de nos pas...

Amoureux de lignes vertes
entrons dans les paysages !
Goûtons l'ambiance magique
Jouons les corsaires
Profitons d'un théâtre de verdure
au coeur de nos racines...

Déjà parus :

- 1 Du Jardin Botanique à la Chartreuse
- 2 De la Chartreuse à Fayen-Bois
- 3 De la Boverie à Cointe

